

ENTRÉE-NOUS.

NOVEMBRE 81



I.- EN DIRECT DU CONSEIL.

Importante réunion le 30 Octobre 1981 pour les Conseillers qui avaient un ordre du jour chargé à examiner.

Avant d'ouvrir la séance, le Maire renouvelle au nom du Conseil ses condoléances à leur collègue, Monsieur STOUTER, à la suite du décès tragique de son épouse. Il présente ensuite ses vœux de bonne et heureuse retraite à Monsieur Paul GEORGE qui quitte son emploi après plus de 40 années de travail comme papetier.

LE CONSEIL:

- accepte l'avenant établi par Monsieur SALAIGNAC, architecte, d'un montant de 20 958,11 F pour les travaux supplémentaires occasionnés par les imprévus lors du rescindement de l'immeuble POIREL et il autorise le Maire à signer ledit avenant au marché initial passé avec l'entreprise DEMANGE.
- autorise le Maire à signer le contrat de l'assurance spéciale concernant l'immeuble POIREL et garantissant la commune contre les aléas ultérieurs pouvant survenir au cours des dix prochaines années. Cette assurance est obligatoire depuis le 1er Janvier 1978; coût: 3 807,25 F.
- décide, sur proposition de l'O.N.F. et après avis favorable de la Commission des Forêts, d'exploiter pour l'exercice 1982-83 les parcelles 16 et 19 (grumes et affouagés) et 20 (vente sur pied).
- décide que les quelques mètres cube de bois sec de la parcelle 17 seront exploités pour les besoins de la commune.
- décide l'aménagement complet de la parcelle 1 en liaison avec les services de l'O.N.F.
- note que les bois de nettoyage de la parcelle 2, exploités par un particulier, ont fait l'objet d'un recouvrement financier par l'intermédiaire du Percepteur.
- note les résultats de l'adjudication du façonnage des prochains affouages, à savoir:
 - .. parcelle n° 13: adjudicataire Monsieur LEONETTI à Rambervillers,
 - .. parcelles n° 14 et 15: adjudicataire Monsieur YOCOM Jean-Paul à Thiaville/M.

A cette occasion, et comme cela a déjà été indiqué l'an passé, il est rappelé que la charbonnette donnée par les bûcherons ne devra pas dépasser le diamètre d'un litre et ne pourra être enlevée qu'après réception de la coupe.

- note que la vente des résineux des parcelles 14 et 15 en octobre à Lunéville a produit une recette de 24 500 F seulement alors que l'estimation était de 36 000 F.
- fixe à 257 F l'indemnité de gestion à verser au Percepteur, annuellement, pour une période triennale.
- affecte aux travaux d'entretien et de réfection de la voirie la somme de 34 130 F en provenance du Fonds de compensation de la TVA, lors du prochain budget.
- porte à 10 F le droit de pesée à la bascule communale. Ce droit n'avait pas été modifié depuis le 23 juillet 1971.
- fixe à 80 F (au lieu de 70 F) la valeur totale des bons d'achat de Noël, en faveur de nos Aînés.
- note l'octroi d'une subvention de 5 000 F en faveur d'une acquisition foncière.
- décide que la caution versée par chaque lotisseur des " Hayottes " lors de l'achat des parcelles en vue des dégradations éventuelles restera bloquée et sera utilisée le moment venu aux réfections de voirie utiles. Le Conseil estime que les lotisseurs sont solidaires les uns des autres et il utilisera toutes les cautions pour les réparations. S'il y a reliquat, celui-ci sera redistribué, bien évidemment.
- prend note que les madriers de chêne utiles à la confection des bancs du point rencontre, au lotissement " Les Hayottes ", ont été offerts par un habitant, rabotés gracieusement par Monsieur HACHAIR, alors que deux bancs sur les trois de la zone de loisirs ont été fournis gracieusement, l'un par Monsieur DRAPERI, concepteur du lotissement, l'autre par Monsieur SALAIGNAC, architecte.
- décide de créer une commission extra-municipale d'utilisation des locaux communaux mis à disposition des Associations locales. Elle comprendra: le Maire, un Adjoint, trois Conseillers, le Directeur d'école, le Président du Foyer Rural. Le Conseil délègue à la commission, jusqu'à nouvel avis, pouvoir de décision et désigne pour le représenter: Adjoint: Mr. ERHARD, Conseillers: Messieurs SOUVAY, FRESSE et GEORGE.
- prend note des divers travaux réalisés ou en cours: cimetière, bascule, église, etc..
- examine la demande formulée par Monsieur l'Abbé AMBLARD, Curé de la paroisse, concernant le déplacement éventuel de la Croix, de la chaire et de l'autel à l'église de Thiaville. Après discussion, le Conseil ne formule pas d'objection de principe, sous réserve que la commune ne supporte pas les frais engendrés par les modifications envisagées et sous réserve que la chaire soit aisément remontable dans sa forme actuelle, si l'avenir l'exigeait.
- charge le Maire de prendre contact avec l'Administration des PTT pour connaître la situation des demandes de raccordement au réseau téléphonique (voir réponse des PTT ci-dessous).

II.- TELEPHONE. (réponse de l'Agence commerciale des télécommunications à Nancy en date du 12 Novembre 1981)

" Par lettre du 6 Novembre 1981, vous avez souhaité recevoir des renseignements concernant les délais d'attente imposés aux habitants de THIAVILLE, avant l'obtention de leur installation téléphonique.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la satisfaction des demandes déposées par les futurs abonnés de votre commune est subordonnée à la mise en service du central électronique de Baccarat prévue au cours du 2ème trimestre 1982.

La technologie utilisée dans ce nouveau type de commutateur est très récente et nécessite pour la construction privée, une période de mise au point plus longue que celle initialement prévue.

Cependant, afin d'atteindre l'objectif de résorption des instances de 1978 et 1979 que l'Administration des Télécommunications s'est assignée, une solution provisoire et à caractère limité, a été adoptée par nos propres services techniques pour raccorder les personnes concernées, avant le 31 Décembre 1981.

Les installations qui correspondent aux demandes reçues après cette date, seront réalisées à l'avance, au cours du 1er trimestre 1982 et fonctionneront dans la semaine suivant la mise en service du central.

Cette procédure de préraccordement évite d'ajouter un nouveau délai de construction, en raison de l'ampleur de l'opération qui porte sur un millier de postes pour l'ensemble du secteur de Baccarat. "

III.- QUÊTES.

Des quêtes fort nombreuses ont eu lieu récemment (cancer, Aînés, Souvenir Français, brioches de l'Amitié, Bleuets de France, etc...). Le Maire remercie, au nom des divers bénéficiaires, les généreux donateurs et les quêteuses et quêteurs dévoués. Merci encore.

IV.- LISTE ELECTORALE.

Les nouveaux habitants et les jeunes qui auront atteint leur majorité pour le 28 Février prochain sont invités à venir se faire inscrire en Mairie (avec une pièce d'identité) et ce avant le 31 Décembre 1981. Il ne sera procédé à aucune inscription d'office.

V.- HONNEUR ET PATRIE.

Cette année encore, les cérémonies du Souvenir ont revêtu une certaine solennité puisque quatre patriotes étaient à l'honneur et ont reçu des mains de Monsieur André BIETRY, Président d'Honneur de la Section des Anciens Combattants de Thiaville - Lachapelle, Chevalier de la Légion d'Honneur, les distinctions suivantes, devant le Monument aux Morts:

- Croix du Combattant : Monsieur René ODILE (lotissement Bellevue)
- Croix du Combattant Européen : Monsieur Henri NEUHAUSER (Rue P. Pierron)
- Croix du Combattant Européen : Monsieur Michel NIX (rue du Moulin)
- Croix du Combattant Européen : Monsieur Jean-Claude TANGUY (Lachapelle)

Toutes nos vives félicitations aux récipiendaires.

Tous nos remerciements aux Responsables de la Section des A.C. pour la parfaite organisation des cérémonies, à la Clique de Raon-l'Etape, à la Chorale de Thiaville pour leurs prestations, aux enseignants, aux responsables d'Associations, aux Pompiers de Thiaville et aux habitants, sans oublier Monsieur MERCY, Maire de LACHAPELLE qui nous a fait l'amitié de sa présence, accompagné des membres de son Conseil Municipal et de son corps de Sapeurs-Pompiers.

VI.- DISTINCTIONS.

Le 6 Novembre 1981 à 20 h 30 à Raon-l'Etape, la Croix-Rouge Française a procédé à une remise de décorations. Parmi les récipiendaires, il faut citer:

- Monsieur Bernard PIERRAT, Rue d'Alsace à THIAVILLE
- Monsieur Jean GEORGES, Rue de Bellevue à THIAVILLE
- Monsieur Vittoré PETTOVEL, " Les Hayottes ", à THIAVILLE, qui ont reçu le Brevet Spécialité Secours Routier.

A ces trois Thiavillois qui honorent notre village, nous adressons nos très chaleureuses félicitations.

VII.- NOUVEAUX HABITANTS.

Mademoiselle LABOUREL Monique, qui nous vient de Raon-l'Etape, habite désormais à THIAVILLE/Meurthe, 27, lotissement de Bellevue, aux lieu et place de son frère Claude. Nous lui souhaitons un très cordial retour chez nous.

VIII.- PERMIS DE CONSTRUIRE.

Monsieur Jacques EGUETHER, rue de Fagnoux à Thiaville/Meurthe, a déposé le 17 Novembre un permis pour la construction d'un porche d'entrée à sa maison d'habitation.

IX.- OBJET TROUVE.

Une paire de lunettes a été trouvée par Monsieur René RUYER, rue de Fagnoux. A réclamer en Mairie.

X.- LE SAVIEZ-VOUS? ... CE QU'IL FAUT FAIRE EN CAS D'INCENDIE.

- 1.- Garder votre sang-froid,
- 2.- Appelez ou faites appeler les Sapeurs-Pompiers (Thiaville et Raon),
- 3.- Attaquez le feu si les moyens dont vous disposez vous semblent suffisants. Mais ne vous attardez pas en cas d'insuccès au bout de quelques secondes,
- 4.- Gagnez la sortie en ayant soin de refermer les portes de votre appartement. Rappelez-vous que l'air frais et respirable est près du sol,
- 5.- Si une fumée importante a envahi les dégagements ou si la sortie est obstruée et empêche votre fuite:
 - fermez votre porte,
 - colmatez les interstices avec des chiffons humides et mouiller la porte pour retarder son inflammation (une porte de chêne de 30 mm d'épaisseur résiste plus d'une demi-heure au feu),
 - signalez votre présence afin que les secours viennent à vous.

XI.- STOCKAGE DES EXTINCTEURS COMMUNAUX EN CAS D'INCENDIE.

- Bellevue : chez Monsieur ROMAC
- Lotissement de Bellevue : chez Monsieur SOUVAY
- Centre : Mairie et Foyer Rural, préau de l'école
- Fagnouset : chez Monsieur FRANÇOIS
- Petit Fagnoux : chez Monsieur ERHARD
- Fagnoux : chez Monsieur CUNY
- Petit Paris : chez Monsieur COLIN

XII.- POINTS DE PRISE D'EAU POUR MOTO-POMPE EN CAS D'INCENDIE.

- Bellevue: ruisseau à la borne départementale canal au pont noir et rivière
- Lotissement et Centre: réserve de 120 m³ angle rue des Vosges et rue d'Alsace, Meurthe par le ponceau, ruisseau bas de la rue de la Libération (aménagé), petite citerne devant l'église
- Fagnouset: ruisseau aménagé ponceau café du Moulin
- Rue de la Maison Ronde: canal
- Petit Fagnoux et Fagnoux: bornes d'incendie CD 159
- Hayottes: regard aménagé au passage des vaches, ruisseau bas du passage des vaches et haut du lotissement borne d'incendie.

XIII.- COMITE DES PARENTS.

L'élection pour le Comité des Parents de l'école de Thiaville s'est déroulée samedi 21 Novembre. 22 électeurs ont déposé leur bulletin dans l'urne et ont élu: Madame FRENOT Chantal et sa suppléante Madame CHENAL Raymonde à la majorité (liste de soutien à l'école), Monsieur GUYOT Claude et sa suppléante Madame PETTOVEL Marie-Christine au plus fort reste (liste de l'A.P.E.).

XIV.- UN NOUVEAU - NE ... DANS LA PRESSE LOCALE ...

On en parlait depuis quelques temps déjà... Ca y est, il est né... Il s'agit du journal " Au Pied des Vosges " réalisé par les enfants de l'école de Thiaville, avec les moyens du bord. Il paraîtra de temps à autre et sera diffusé par les élèves moyennant une très modeste participation au profit de la Coopérative Scolaire.

Nul doute que vous réserverez le meilleur accueil à ces journalistes-vendeurs en herbe.

XV.- PROCHAINES MANIFESTATIONS.

- 5 Décembre : char de Saint-Nicolas A. Familiale
- 12 Décembre : Soirée choucroute Foyer Rural
- 19 Décembre : Noël des enfants Lachapelle
- 20 Décembre : Noël des enfants A. Familiale
- 9 Janvier : Bal des Rois

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

I.- FOYER RURAL.

GYMNASTIQUE FEMININE:

- don: un don anonyme de 100 F a été fait en faveur du groupe. Merci à la généreuse donatrice.
 - promotions: Mme Danièle PIERRAT a obtenu le 2ème degré,
Melle Agnès ERHARD a obtenu le 1er degré.
- Toutes nos félicitations.

J . S .

SECTION NATURE:

L'histoire de notre village nous est maintenant connue grâce à Roland CUNY et Jean COUTY et aussi à l'aide de nombreux habitants pour mieux faire comprendre certains épisodes particulièrement marquants.

Nous sommes plusieurs à penser qu'il serait intéressant de connaître aussi l'environnement géologique, physique et écologique de THIAVILLE. Mon métier de professeur de Sciences Expérimentales me met en mesure de faire cette étude. Mais les recherches seront longues, sinon plus, que celles de nos amis déjà cités.

Si des adolescents (à partir de 13 ans) ou des adultes s'intéressent aux sciences de la nature ou plus simplement à leur environnement immédiat trop souvent délaissé ou oublié, je souhaite vivement les rencontrer afin de créer une section Nature au sein du Foyer Rural (prendre contact avec Claude GUYOT, au 37 rue de Fagnoux, tél. 372 34 96).

Recherches envisagées pour l'instant:

- fabrication d'une maquette topographique et géologique de Thiaville (plan-relief),
- herbier des plantes à fleurs,
- expositions de champignons,
- photographie (plantes, affût pour oiseaux et mammifères),
- étude des moeurs des animaux sauvages,
- protection des espèces menacées, etc...

C . G .

II.- A.P.E.:

L'A.P.E. présente une liste de candidats à l'élection du Comité des Parents d'élèves:

Titulaires: Monsieur GUYOT Claude
Madame PICARD Marie-Claire

Suppléants: Madame PETTOVEL Marie-Christine
Monsieur MICHAUD Jean-Pierre

Les membres élus poursuivront les efforts de la Fédération ANDRIEU (anciennement CORNEC) dans la recherche de meilleures conditions de travail des élèves en classe.

C . G .

III.- LA PAGE DES ANCIENS COMBATTANTS.

Quête pour le Souvenir Français: L'A.M.C. adresse ses plus vifs remerciements à nos concitoyens dont la générosité a permis de recueillir la somme de 250,30 F collectée par Mesdemoiselles Edith DIDIER et Nathalie MULLER. Un grand merci à nos charmantes quêteuses.

Quête pour le Bleuets de France: C'est la somme de 186 F qui a été recueillie lors de la journée du 11 Novembre. Merci à Mesdemoiselles Marie-José DIVOUX et Evelyne ODILE qui ont accompli cette quête ainsi qu'aux généreux donateurs.

DONS: 3 dons anonymes de 50 F ont été versé à l'A.M.C. Merci à ces généreux et modestes donateurs.

Enfin, à l'issue du dernier bal, la Section des Anciens Combattants a versé la somme de 300 F au Foyer RURAL.

.../...

Bal des Anciens Combattants du 10 Novembre 1981.

C'est dans une salle agréablement garnie et décorée notamment par les soins de Mesdames DIVOUX et HYPOLITE que s'est déroulé dans une joyeuse ambiance le bal de l'A.M.C., rehaussé par la présence de Messieurs les Maires de Thiaville et de Lachapelle et de nombreux édiles des deux communes.

Les nombreux amis de l'A.M.C. ont passé une bien agréable soirée, trop courte au gré de beaucoup.

Un grand merci aux membres de l'A.M.C. qui se sont dévoués sans compter pour en assurer le succès en collaboration avec Monsieur le Président du Foyer Rural et le bénévolat souriant de nos charmantes compagnes.

Cérémonies commémoratives du 11 Novembre.

Au cours de la messe célébrée à la mémoire de nos Morts, l'homélie de Monsieur le Curé AMBLARD dans son appel aux hommes de bonne volonté en faveur de la PAIX fut très remarquée.

A l'issue de l'office, un cortège conduit par Messieurs les Maires de Thiaville et Lachapelle derrière notre porté-drapeau, comprenant: les membres de l'A.M.C. et leur Président d'Honneur, un groupe de musiciens de la Musique Municipale de Raon-l'Etape, les pompiers des deux communes soeurs, la Chorale de Thiaville et nombre de nos concitoyens, s'est rendu devant le Monument aux Morts.

Après les émouvantes sonneries du " Cessez le Feu ", Monsieur le Maire de Thiaville fit l'appel des Morts pour la Patrie, ponctué par un dépôt de gerbes de la Municipalité et du Président de l'A.M.C.

Puis, dans une allocution, Monsieur le Maire de Thiaville exprima avec émotion les réflexions inspirées par le sacrifice de ceux qui sont tombés pour la Patrie en se dépassant eux-mêmes.

La Chorale de Thiaville emmenée par Madame NITKOWSKI, fit écho à la Musique de Raon-l'Etape, dans un chant patriotique d'excellente facture.

Un instant émouvant fut vécu lorsque Monsieur BIETRY, Président d'Honneur, remit solennellement leurs distinctions à quatre membres de notre A.M.C.:

- Monsieur René ODILE : Croix du Combattant
- Monsieur Henri NEUHAUSER : Croix du Combattant de l'Europe
- Monsieur Jean-Claude TANGUY : Croix du Combattant de l'Europe
- Monsieur Michel NIX : Croix du Combattant de l'Europe

La délégation se rendit ensuite à la stèle Pierre Pierron, martyr de la Résistance, pour y déposer une gerbe et marquer le SOUVENIR en observant une minute de silence.

En clôture de ces cérémonies, Monsieur le Maire de THIAVILLE invita tous les participants à un vin d'honneur offert par la Municipalité dans la salle du Foyer Rural. Ce moment de détente fut très suivi et permit à la nombreuse assistance d'apprécier les liens d'amitié de notre petite mais attachante communauté.

Encore merci à tous ceux qui nous permettent de donner chaque année un éclat particulier à cette journée du Souvenir, notamment à:

- Monsieur le Curé AMBLARD,
- Messieurs les Maires de THIAVILLE et LACHAPELLE,
- Monsieur BIETRY, Président d'Honneur de l'A.M.C.,
- La Musique Municipale de RAON - L'ETAPE,
- La Chorale de THIAVILLE.

J . F .

Deux petites histoires de nos enfants pour terminer cet " ENTRE - NOUS ".

De Virginie: Hier, on a été manger chez ma cousine Ginette. Mais elle avait oublié de nous faire à manger. Alors, on a été au restaurant. Après, on a été chercher des champignons.

De Gaël: Hier, on a mis mon petit frère tout seul sur une chaise. Il a mangé tout seul. Après, il est descendu tout seul de sa chaise.